



Direction de l'Action sociale de l'Enfance et de la Santé
Sous-Direction des Actions Familiales et Educatives
Direction des Finances

2014 DASES 1089G DF .Compte administratif 2013 et compte de gestion 2013 du budget annexe des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le département de Paris assure la gestion directe de 14 établissements publics de l'aide sociale à l'enfance chargés de l'hébergement et de l'accompagnement éducatif de jeunes âgés de quelques jours à 21 ans et de jeunes mères en difficulté.

Cette offre d'accueil est financée par le biais d'un budget annexe à celui du département. Elle est complétée de l'offre d'accueil en établissements associatifs ou en familles d'accueil dont dispose le département de Paris pour la réalisation de ses missions légales d'aide sociale à l'enfance.

En 2013, le dispositif est composé de 14 établissements répartis sur 17 sites et comprenant les services suivants :

- un centre d'accueil d'urgence assurant l'accueil de jeunes de 0 à 18 ans (Maison d'accueil de l'enfance),
- 3 centres maternels chargés de l'hébergement et de l'accompagnement de jeunes mères isolées avec un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans ;
- 3 pouponnières accueillant des enfants de moins de 3 ans ;
- 6 foyers pour enfants et pour adolescents ;
- 5 centres éducatifs et de formation professionnelle et un centre d'orientation scolaire et professionnelle pour adolescents.

Ces établissements sont situés à Paris, en Ile de France (en petite et grande couronne) et en province.

Le dispositif permet en 2013 de prendre en charge 959 jeunes encadrés par 1 093,2 agents (statut titre IV de la fonction publique). Le budget annuel de fonctionnement voté en 2013 pour ces 14 établissements est de 64,7 millions d'euros après le vote de la décision modificative n°1.

Ces établissements sont financés sur le mode du prix de journée. Leur budget se présente sous la forme d'un budget d'établissement social au sens de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles (nomenclature comptable M22). Les prix de journée des établissements dépendent du nombre prévisionnel de journées pouvant être facturées aux départements « placeurs ». L'activité des établissements est exprimée par un taux mettant en relation la capacité et le nombre de jours de fonctionnement. Pour chaque établissement, un objectif d'activité est fixé chaque année ; l'accueil des jeunes parisiens est prioritaire.

La synthèse des budgets des 14 établissements de l'aide sociale à l'enfance constitue le budget annexe au budget du Département. Il vous est présenté sous le cadre défini par le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux.

Par délibération 2012 DASES 535 G - 2012 DF 32G des 10 et 11 décembre 2012, le Conseil de Paris, siégeant en formation de conseil général, a arrêté en dépenses et en recettes les montants prévisionnels des sections d'investissement et de fonctionnement du budget primitif 2013 du budget annexe des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance, tenu en M22.

Le budget a été ajusté par le budget supplémentaire 2013 DASES 466 G – DF 20 G du 14 octobre 2013 et par une décision modificative 2013 DASES 679G – 2013 DF 30G des 16 et 17 décembre 2013. Le présent projet de délibération a pour objet d'approuver le compte administratif du budget annexe des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance et le compte de gestion pour 2013.

A. STRUCTURE DU BUDGET ANNEXE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Après approbation du budget supplémentaire et de la décision modificative n°1, les autorisations de dépenses et les prévisions de recettes ont été arrêtées aux montants suivants :

Fonctionnement (DM1 2013)	Charges	Produits
Groupe 1 : dépenses d'exploitation	9 498 005,00 €	
Groupe 2 : dépenses de personnel	46 591 202,00 €	
Groupe 3 : dépenses de structure	8 686 198,00 €	
Groupe 1 : produits de la tarification et assimilés		64 194 665,00 €
Groupe 2 : autres produits relatifs à l'exploitation		575 604,00 €
Groupe 3 : produits financiers		5 136,00 €
Reprise de résultat antérieur		
TOTAL	64 775 405,00 €	64 775 405,00 €
Investissement (DM1 2013)	Emplois	Ressources
	14 998 935,31 €	4 497 863,63 €
Reprise de résultat antérieur		10 501 071,68 €
TOTAL	14 998 935,31 €	14 998 935,31 €

B. RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2013

FONCTIONNEMENT	Charges	Produits
Groupe 1 : dépenses d'exploitation	8 214 112,44 €	
Groupe 2 : dépenses de personnel	45 240 756,76 €	
Groupe 3 : dépenses de structure	8 029 513,47 €	
Groupe 1 : produits de la tarification et assimilés		63 470 623,70 €
Groupe 2 : autres produits relatifs à l'exploitation		853 880,28 €
Groupe 3 : produits financiers		15 442,42 €
TOTAL	61 484 382,67 €	64 339 946,40 €
Résultat de l'exercice (excédent)		2 855 563,73 €
Reprise de résultat antérieur (déficit)		
RESULTAT CUMULE EXCEDENTAIRE		
AU 31.12.2013		2 855 563,73 €
Reprise de résultat antérieur		
TOTAL		2 855 563,73 €

INVESTISSEMENT	Emplois	Ressources
10 dotations, fonds divers et réserves		982 818,60 €
13 subventions d'équipement reçues		40 152,00 €
14 provisions règlementées	635,99 €	
20 immobilisations incorporelles	126 849,82 €	15 719,15 €
21 immobilisations corporelles	2 116 625,40 €	92 272,58 €
23 immobilisations corporelles en cours	1 070 320,48 €	
27 autres immobilisations	2 907,77 €	
28 amortissements		3 378 237,69 €
TOTAL	3 317 339,46 €	4 509 200,02 €
Résultat de l'exercice (excédent)		1 191 860,56 €
Reprise de résultat antérieur (excédent)		10 501 071,68 €
RESULTAT CUMULE EXCEDENTAIRE AU 31.12.2013		11 692 932,24 €

Les éléments marquants de l'activité 2013 des établissements départementaux retracée dans le compte administratif 2013 sont :

- un nombre de journées réalisées inférieur à celui de 2012 (-4 480,5 journées)
- une baisse des dépenses de fonctionnement de -0,81% (- 503 994,40€)
- un résultat en investissement augmentant l'autofinancement (+1 191 860,56€)

- une augmentation significative des recettes de fonctionnement entre 2012 et 2013 (+2 707 070,76€), due en partie à une erreur d'écriture de rattachement de recettes (+2 457 720,20 €). Indépendamment de cette erreur d'écriture (qui devrait être corrigée dès le budget supplémentaire 2014), l'exercice 2013 aurait du présenter, en fonctionnement, un résultat excédentaire de 397 843,53€ et non de 2 855 563,73€.

1. Section d'investissement

a. Dépenses

Les dépenses de la section d'investissement ont diminué de - 47,3% de 2012 à 2013.

CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013
3 941 663,60€	7 447 299,30€	6 693 642,13€	5 628 572,37€	7 342 568,85 €	6 290 718,69 €	3 317 339,46 €

Les dépenses de travaux intègrent l'entretien, la rénovation et l'adaptation de bâtiments assez anciens et concernent plus particulièrement en 2013 les travaux d'extension du Foyer Mélingue.

Les travaux de rénovation et d'entretien des établissements se sont également poursuivis. La mise aux normes de sécurité des équipements et locaux accueillant du public représente une part importante des dépenses d'investissement.

Les principales opérations de travaux prévues et financées sur l'exercice 2013 ont été les suivantes :

Etablissement	Opérations en cours	Total dépenses 2013
Dubreuil	Reprise des réseaux d'assainissement et de voirie	12 426,19 €
Ledru Rollin	Remplacement de la couverture du bâtiment principal	12 861,83 €
Mélingue	Extension 26 rue Levert	754 478,82 €
Mélingue	Rénovation du système de sécurité incendie	212 990,20 €
Pontourny	Travaux de Rénovation du système de sécurité incendie	88 310,97 €
Récollets	Mise en conformité de la cuisine	15 120,40 €
St V de Paul	Travaux de mise en conformité de la sécurité incendie	24 005,54 €
Villepreux	Amélioration du système de sécurité incendie	168 275,36 €
Villepreux	Réaménagement (hébergement)	67 266,09 €
Travaux divers pour tous les établissements	Aménagements divers et installations	1 184 271,89€
	Campagne de travaux sur les systèmes de sécurité incendie	19 680,78 €
	Immobilisations incorporelles hors études	33 360,25 €
	Matériels de transport	102 371,58 €
	Plan informatique	56 572,72 €
	Mobilier	258 157,19 €
	Autres matériels et mobiliers	299 461,07 €
	Dépôts et cautionnement	7 092,59 €
TOTAL		3 316 703,47€

Les montants listés concernent parfois des travaux en cours (ex : Mélingue, Dubreuil, Pontourny) parfois des études (ex : Villepreux) et sont fonction du degré d'avancement des opérations. Ainsi en 2013 les travaux d'extension du 26 rue Levert et de rénovation du système de sécurité incendie du foyer Mélingue ont été réceptionnés, alors que les travaux au CEFP Villepreux débutaient.

S'ajoute à ces dépenses la reprise de provisions prévue à l'article 6 de la délibération 2012 DASES 535G – DF 32G relative au budget primitif 2013, correspondant à la dépense constatée en compte 14 pour un montant de 635,99 euros ; celle s'ajoute aux autres dépenses liées aux travaux.

Les dépenses liées aux travaux d'aménagements divers comprennent des opérations de moindre ampleur réalisées pour améliorer les conditions d'hébergement, mettre aux normes les locaux et entretenir le patrimoine. Il s'agit notamment en 2013 des opérations suivantes :

- Travaux dans les ateliers plomberie du CEFP Villepreux ;
- Travaux de remise en sécurité suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité et réparation de la chaudière au CEFP d'Alembert ;
- Mise en sécurité incendie au CEFP Bénerville ;
- Travaux de réfection du réseau d'eau chaude et des installations sanitaires du pavillon des filles du CEFP Le Nôtre ;
- Travaux de mise en conformité, rénovation de la clôture au foyer EDASEOP ;
- Travaux de sécurité et changement de l'autocommutateur au centre maternel Ledru-Rollin/Nationale.

b. Recettes

Le montant des recettes d'investissement en 2013, comprenant la reprise de résultat 2012, se détaille comme suit :

Fonds de compensation TVA	688 536,01 €
Subvention d'équipement	40 152,00 €
Réserves des plus values	294 282,59 €
Recettes d'amortissement	3 378 237,69 €
Reprise (report à nouveau) 2011 sur 2012 :	10 501 071,68 €
Autres recettes :	107 991,73 €
TOTAL	15 010 271,70€

Les ressources d'investissement proviennent principalement de la reprise d'excédent d'investissement (report à nouveau modifié par l'article 2 de la délibération 2013 DASES 466G - 2013 DF 20G) qui correspond au cumul des résultats excédentaires de la section d'investissement des exercices antérieurs. Il se compose également de l'autofinancement généré par les recettes d'amortissements.

Les recettes comprennent :

- le produit des amortissements du patrimoine immobilisé sur le budget annexe des EDASE, pour 3 378 237,69 € soit une hausse des recettes de 19,8% comparé à l'exercice précédent ;

- le produit du fonds de compensation de la TVA, soit 688 536,01 €. Cette recette est en baisse de 20,3% et correspond au remboursement de la TVA au titre des dépenses éligibles de l'exercice 2012 ;
- les autres recettes sont en forte baisse, l'exercice 2012 avait en effet bénéficié de la vente d'un bien (Forges-les-bains 91) ; le bénéfice de cette cession apparaît en 2013 en réserves des plus value nettes.

c. Résultat

Les recettes 2013 dépassent le montant des dépenses et permettent de dégager un autofinancement supplémentaire de **1 191 860,56 €**, mobilisable pour les prochains exercices.

Le résultat de la section d'investissement, qui a diminué entre 2007 à 2011, est ainsi en augmentation depuis 2012.

Ce montant viendra s'ajouter aux ressources prévues au BP 2015 au titre de reprise de résultat. Le total des crédits d'investissement disponibles intégré au budget supplémentaire 2014 devrait approcher 16,5 millions d'euros.

2. Section de fonctionnement

a. Dépenses

Globalement, les dépenses de fonctionnement diminuent de - 0,81% en 2013 par rapport au compte administratif 2012.

- Est constatée une baisse significative des dépenses d'exploitation (groupe 1) liée principalement à la baisse d'activité.
- Les dépenses de personnel (groupe 2) sont maîtrisées malgré des charges supplémentaires, découlant notamment des procédures de dé-précarisation des agents en contrat de longue durée.
- Les frais de structure (groupe 3) sont en baisse, principalement du fait de la vente en 2012 du bien situé à Forges-les-Bains (91).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2013 à 61 484 382,67 €.

Fonctionnement	Charges réelles 2012	% de réalisation	Charges réelles 2013	% de réalisation	Evolution des dépenses 2012 / 2013
Groupe 1	8 308 034,04 €	89,94%	8 214 112,44 €	86,48%	-1,13%
Groupe 2	44 896 075,23 €	98,43%	45 240 756,76 €	97,10%	0,77%
Groupe 3	8 784 267,80 €	92,65%	8 029 513,47 €	92,44%	-8,59%
TOTAL	61 988 377,07 €	96,36%	61 484 382,67 €	94,92%	-0,81%

Les dépenses du groupe 1 (dépenses d'exploitation courante) sont en baisse de -1,13% par rapport au compte administratif 2012 ce qui atteste d'une bonne gestion des établissements publics qui ajustent leurs dépenses en fonction des besoins.

Pourtant on constate que certaines dépenses sont en hausse :

- les dépenses courantes (chauffage, eau, gaz, électricité) augmentent de 11,6% soit +145 701,91€ (compte 6061), en raison de températures hivernales persistantes au printemps 2013 ;
- les dépenses de carburant augmentent de 20 707,68€ (compte 60621) ;
- les dépenses non reconductibles liées au déménagement de l'ancien centre d'accueil d'urgence St Vincent de Paul augmentent le compte 6255 de 56 873,34€ ;
- les dépenses de nettoyage augmentent de 39 358,67€ (+23,7%) suite à la mise en place d'une prestation supplémentaire au centre Ledru-Rollin/Nationale ;
- les dépenses de parapharmacie en compte 60628 sont en hausse (+177,1% soit + 23 874,57€) en raison d'un changement d'imputation comptable (voir le compte 606268 en diminution par ailleurs - 47 510,46€) ;
- le règlement d'arriérés pour la redevance due à l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris pour l'occupation du site Saint Vincent de Paul pour 2012 et 2013 entraîne une hausse de 146 314€ du compte 6287.

D'autres dépenses baissent significativement, notamment sous l'effet de la diminution du nombre de jeunes pris en charge :

- les dépenses de fournitures diverses (subdivisions du compte 6062 excepté le 60621) qui bénéficient principalement et directement aux jeunes pris en charge (-134 404,01€) ;
- les dépenses d'alimentation baissent de 3,7% soit -64 990,40€ ;
- les dépenses médicales baissent de 22,2% soit - 13 785,72€ ;
- les dépenses de prestations à caractère médico-social baissent de 1,7% soit - 14 284,57€ ;
- les dépenses de transport diminuent de 25,1% soit - 35 799,05€ du fait de l'utilisation de bons de transport en 2013 ;
- les dépenses liées au frais de télécommunication et d'affranchissement baissent de 16,4% soit -33 654,73€ en raison d'une recherche constante d'économie sur ces domaines grâce à un suivi mensuel des consommations par établissement ;
- les dépenses de prestations diverses (compte 6288) comme par exemple les accompagnements des jeune baissent de 14,2% soit - 198 016,50€.

L'analyse détaillée des principales dépenses de groupe 1 pour 2013 par établissement révèle que :

. Les dépenses d'énergie et d'électricité sont en augmentation (compte 60612) de 10,6% soit + 90 295€, et ce principalement dans les établissements dont les locaux anciens sont peu adaptés aux économies d'énergie (CEFP d'Alembert, CEOSP d'Annet-sur-Marne, CEFP Benerville, CEFP Le Nôtre).

. Les dépenses d'alimentation (compte 6063) sont en baisse de 3,7% soit - 64 990,40€. La baisse est constatée au CEFP d'Alembert, au CEOSP d'Annet-sur-Marne par exemple. Cette baisse correspond à l'activité réalisée en 2013 (inférieure à 2012).

Certains établissements connaissent une hausse des dépenses liée d'une part à l'effort d'utilisation des produits issus de l'agriculture biologique plus coûteux et à la hausse de certains produits alimentaires.

. Les prestations à caractère social et médico-social (compte 6112) qui représentent une dépense globale de 857 423,89 € pour 2013, sont en baisse régulière depuis 2011 (1,7% entre 2012 et 2013). Ces dépenses concernent principalement les séjours éducatifs et les hébergements extérieurs. Trois établissements regroupent 58% des dépenses globales (CEFP Pontourny pour les hébergements extérieurs, le CEFP Villepreux pour les séjours et activités éducatives, le centre d'accueil d'urgence pour les sorties).

. Les prestations diverses (compte 6288) sont en baisse globale de 14,2% soit -198 016,50€ par rapport aux dépenses réalisées en 2012.

Pourtant, les dépenses de certains établissements sont en hausse ; à titre d'illustration, le CEFP d'Alembert qui accueille des jeunes mineurs hébergés en foyer de jeunes travailleurs s'acquitte de frais d'accompagnement social des jeunes onéreux.

Par ailleurs, ce compte intègre les dépenses de gardiennage et d'interprétariat pour l'ancien centre d'accueil d'urgence St Vincent de Paul et de gardiennage pour le foyer Mélingue ; cette prestation a dû être maintenue pour des raisons de sécurité (coût annuel de 118 800€ pour le foyer Mélingue).

Sur ce compte, l'ancien centre d'accueil d'urgence St Vincent de Paul représente 57,47% des dépenses globales du budget annexe.

Les dépenses de groupe 2 (dépenses de personnel) connaissent une augmentation de 0,77% par rapport au CA 2012.

Cette hausse est en partie due au recrutement de la nouvelle équipe de la Maison d'Accueil de l'Enfance E. ROOSEVELT (ex-centre d'accueil d'urgence Saint-Vincent de Paul) ainsi qu'à la titularisation des agents en contrats de longue durée.

Les dépenses consacrées au personnel intérimaire et extérieur à l'établissement continuent à diminuer (- 47,2% soit - 78 988,58€) et restent limitées à des situations d'urgence.

Les dépenses diverses en compte 6488 (contrats unique d'insertion, retraite additionnelle de la fonction publique, jurys de concours) sont en forte hausse (+263 849,21€).

Au total, ces dépenses de personnel correspondent globalement à la prévision budgétaire ajustée lors de la première décision modificative de 2013. La prévision de dépenses a été réalisée à 98,43%.

Les dépenses de groupe 3 (dépenses de structure) connaissent une baisse globale de 8,59% qui est à relativiser compte tenu des écritures complexes de 2012 liées à la vente d'un bien immobilier (mentionnées au compte 675 en 2012 pour -1283 422.36€) (- 754 754,33€).

Les dépenses en hausse concernent :

- Les frais de réparation et de maintenance (+57 231.91€) suite aux travaux d'urgence ou à la maintenance informatique renforcée par un deuxième intervenant en 2013 ;
- Les frais de formation augmentent de 112 271,01€ entre 2012 et 2013 ;
- Les frais de timbres fiscaux liés aux procédures de régularisation du statut des jeunes mineurs isolés augmentent de 12 429,28€ (+142,9%). Ces frais ne sont plus pris en charge par le budget général du Département de Paris depuis 2012 ;
- les dotations aux amortissements augmentent de + 2,3% de 2012 à 2013 soit + 558 933,87 €. Ils reflètent l'effort d'investissement réalisé sur les exercices antérieurs.

Les dépenses en baisse concernent :

- les locations de véhicules avec la restitution des matériels mis à disposition par le service des transports municipaux (compte 6135 soit 37 189,58 €).

b. Les recettes

	CA 2012	CA 2013	% de réalisation	Evolution des recettes 2012/2013
Groupe 1 : produits de la tarification et assimilés	60 763 552,94 €	63 470 623,70 €	98,87%	4,46%
Groupe 2 : autres produits relatifs à l'exploitation	1 027 617,64 €	853 880,28 €	148,35%	-16,91%

Groupe 3 : produits financiers	1 735 373,57 €	15 442,42 €	300,67%	-99,11%
TOTAL	63 526 544,15 €	64 339 946,40 €	99,33%	1,28%

Groupe 1 Les frais de séjour

Une augmentation atypique de 4,5% des recettes de frais de séjours est constatée sur l'exercice 2013 qui résulte principalement d'une erreur technique lors de la déclaration annuelle des rattachements de recette : une recette de 2 457 720,20€ a été comptabilisée à tort au titre de 2013 qui augmente le résultat excédentaire. Celui-ci aurait dû être d'un montant de 397 843,53€. Cette erreur sera rectifiée dès le budget supplémentaire 2014.

En 2013, le total des journées facturées s'élève à 303 908 journées, soit une baisse de 1,45% par rapport à 2012 (308 388,5 journées comptabilisées¹).

Le taux d'occupation s'est élevé à 88,57% (contre un taux d'occupation prévisionnel de 91,08 %) soit 8 616 journées non réalisées correspondant à environ 23 places vacantes sur une année.

Activité (hors Saint Vincent de Paul)	2011	2012	2013
Nombre maximal de journées (activité théorique)	310 201,0	317 475,0	319 050,0
Activité prévisionnelle :	289 284,0	292 889,0	289 024,0
Activité réelle :	283 355,5	287 922,5	284 841,0
Taux d'activité	91,34%	98,30%	89,28%

Le taux global de parisiens pris en charge (CAU compris) est en progression constante depuis 2008. Il s'élève en 2013 à 95,32% (contre 89,63% en 2012).

Type d'accueil	Taux d'occupation	Taux de parisiens
Pouponnières	90,02%	94,85%
Centres maternels	90,69%	99,79%
Foyers	84,55%	93,26%
CEFP	91,98%	76,13%
CAU	79,15%	99,92%
Crèche	88,13%	98,62%
Total	88,57%	95,32%

Groupe 2 (autres produits relatifs à l'exploitation)

Ces recettes concernent les remboursements des charges de personnel, les ventes de produits (tickets repas pour le personnel) ou subventions versées par différents organismes extérieurs. Elles sont en baisse de 16,9 % comparé à l'exercice 2012 mais restent supérieures aux recettes constatées en 2010 et 2011.

Les recettes constatées sur l'exercice 2012 étaient exceptionnelles car elles intégraient le versement d'arriérés (subventions et remboursements de frais de formation).

¹ Les crèches accueillant des enfants à temps partiel facturent des demi-journées.

Figurent à ce groupe :

- le versement de subvention par le ministère de l'agriculture au bénéfice du CEFP Le Nôtre ;
- des remboursements de frais de formation par le FMEP et l'ANFH ;
- les participations versées par les agents logés sans obligation d'astreinte. Il s'agit de nouvelles recettes qui n'existaient pas avant 2013 ;
- des ventes de produits réalisés par les CEFP.

Groupe 3 (produits financiers)

Il s'agit de recettes exceptionnelles dont le montant est en général peu élevé mais qui en 2012 était exceptionnel (recettes liées à des ventes de biens mobiliers et immobiliers). On y trouve par exemple : les remboursements par les fournisseurs de trop perçus lorsque ceux-ci ne peuvent émettre d'avoirs, les aides exceptionnelles versées par les associations d'anciens élèves.

Il n'y a pas eu de vente de biens en 2013 ayant généré des recettes exceptionnelles.

c. Résultat

A la clôture de l'exercice 2013, le résultat de la section de fonctionnement est le suivant :

Recettes titrées	64 339 946,40 €
Mandats émis	61 484 382,67 €
Reprise du déficit antérieur	Sans objet
TOTAL CHARGES	61 484 382,67 €
Résultat de l'exercice 2013	2 855 563,73 €

En résumé, les établissements ont eu une activité 2013 en très légère baisse comparée à celle de 2012. Cette diminution est due en particulier à la baisse d'activité conjoncturelle de quelques établissements : le centre d'accueil d'urgence Saint-Vincent de Paul qui a déménagé en janvier 2014, la fermeture des appartements du foyer Tandou, ainsi que la fermeture de 12 places des pavillons du CEOSP d'Annet-sur-Marne.

Les dépenses sont inférieures à celles de 2012 en groupes 1 et 3, notamment grâce à un réel effort d'ajustement fourni par les établissements.

Les recettes sont en augmentation ce qui s'explique par un effet de hausse des prix de journées mais aussi en raison du rattachement erroné d'une recette de 2 457 720,20 €. Cette erreur sera rectifiée dès le budget supplémentaire 2014.

Le résultat 2013 s'établirait à + 397 843,53€ sans cette erreur. La tendance constatée dès 2012 se confirme : les résultats comptables se rapprochent de l'équilibre.

La situation consolidée est excédentaire. Elle résulte de l'agrégation de résultats déficitaires pour cinq établissements départementaux (CEFP d'Alembert, CEOSP d'Annet sur Marne, CEFP Pontourny, foyer Tandou et centre d'accueil d'urgence St Vincent de Paul) alors que les autres établissements présentent une situation excédentaire en 2013.

L'excédent constaté sera repris en intégration des produits sur les exercices 2014 et 2015, conformément à la nomenclature M22. Cette précision sera donnée au budget supplémentaire 2014.

d. Situation financière des établissements départementaux au 31 décembre 2013

Total des mandats émis :	63 998 547,92 €
Mandats annulés en 2013 :	2 514 165,25 €
Reprise de résultat	Néant
Tous les résultats antérieurs à 2012 ont été repris.	

Résultat cumulé déficitaire au 31.12.2013 comprenant

Le déficit 2012 : -255 213,39 €

Ce montant a été modifié par l'article 4 de la délibération 2013 DASES 466G-2013 DF 20G, le résultat cumulé est donc établi à :

-549 495,98 €

Total des dépenses 2013 :	61 484 382,67 €
Total des recettes 2013 :	64 339 946,40 €

Situation financière au 31.12.2013 après prise en compte du résultat cumulé (excédent) : 2 306 067,75 €.

Le résultat excédentaire de l'année 2013 d'un montant de + 2 855 563,73 €, à reporter, sera inscrit au compte 110. Ce montant sera repris sur les exercices 2014 et 2015 au plus tard.

Vous trouverez en annexe la présentation détaillée du compte administratif 2013 du budget annexe des établissements de l'aide sociale à l'enfance et le compte de gestion 2013.

Je vous propose d'arrêter le compte administratif 2013 et le compte de gestion 2013 aux montants exposés ci-dessus.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil Général de Paris